

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 11 décembre 2023

*Nombre de membres du
Bureau : 35*

*En exercice : 35
Présents : 23
Pouvoirs : 5
Votants : 28*

OBJET

**Délibération
2023_12_11_16B
Candidature CD42 / SIEL-
TE Loire à l'AMI CHENE 2
du programme ACTEE + :**

Votes Pour : 28

Votes Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois,

Le onze décembre,

À quatorze heures et trente minutes,

se sont réunis à Montrond-les-Bains, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le quatre décembre deux mille vingt-trois.

Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Gérard BAROU, Georges BERNAT, Henri BONADA, Vincent BONNICI,
Jean-Paul CAPITAN, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis
CHOUVELLON, François DUMONT, Béatrice FOURNEL, Michel
GANDILHON, Thierry GOUBY, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN,
Gilles PERRONNET, Didier PICARD, Didier PONCET, Daniel
PRUD'HOMME, Serge RAULT, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON,
Jean-Paul TISSOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs déposés :

- Mandant : Sébastien DESHAYES	- Mandataire : Henri BONADA
- Mandant : Martial FAUCHET	- Mandataire : Pierre SIMONE
- Mandant : Stéphane HEYRAUD	- Mandataire : Bernard SOUTRENON
- Mandant : Pascal PONCET	- Mandataire : Marie-Christin THIVANT
- Mandant : Xavier VILLARD	- Mandataire : Henri BONADA

Absent(s) excusé(s) : Nicolas CHARGUEROS, Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Martial FAUCHET, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Marie-Gabrielle PFISTER, Pascal PONCET, Séverine REYNAUD, Pierre VERICEL, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par M. Serge RAULT.

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT que le programme ACTEE + lance un appel à Projet intitulé CHENE 2 visant à accompagner la rénovation énergétique du patrimoine public.

CONSIDERANT que le Conseil Départemental de la Loire (CD42) et le SIEL-TE coopèrent depuis plusieurs années dans le cadre de la rénovation énergétique du patrimoine départemental.

CONSIDERANT que le CD42 souhaite associer le Conseil Départemental de la Haute-Loire (CD43).

CONSIDERANT que le SIEL-TE, le CD42 et le CD43 ont mené avec succès le projet EUCALYPTUS se terminant au 31/12/2023.

CONSIDERANT que la subvention maximale attendue pour le SIEL-TE est de 115k€ pour un projet mené de janvier 2024 à décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :

AUTORISE Mme la Présidente à participer au dépôt d'un dossier commun de candidature avec le groupement CD42/CD43 dans le cadre de l'AMI CHENE 2 ;

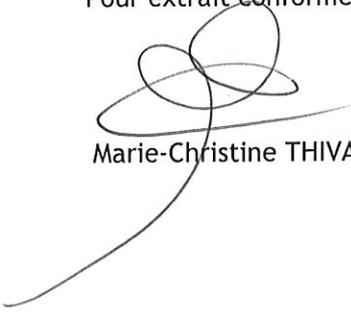
AUTORISE Mme la Présidente à finaliser et à signer une convention de partenariat avec le CD42 (seulement si le SIEL-TE est lauréat) ;

AUTORISE Mme la Présidente signer toute pièce à intervenir.

Fait et délibéré en séance

Le 11 décembre 2023

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.